



HAL
open science

Le travail sous toutes ses coutures : exposition photographique et textuelle

Samia Ait Tkassit, Estelle Bonnet, Philippe Charrier, David Desaleux, Jeanne Drouet, Michèle Dupré, Jean-Paul Filiod, Tanguy Dufournet, Mathilde Julien, Farida Khodri, et al.

► To cite this version:

Samia Ait Tkassit, Estelle Bonnet, Philippe Charrier, David Desaleux, Jeanne Drouet, et al.. Le travail sous toutes ses coutures : exposition photographique et textuelle. 2021. hal-04745487

HAL Id: hal-04745487

<https://hal.science/hal-04745487v1>

Submitted on 21 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

L'enquête cible des bouchers indépendants installés à Rabat et à Kénitra, qu'une quarantaine de kilomètres sépare. Si une intéressante concentration de boucheries indépendantes a été observée à Kénitra, à Rabat, la régression de leur nombre est flagrante, s'expliquant principalement par la conjonction de plusieurs facteurs : le prix élevé des fonds de commerce, la rentabilité limitée de l'activité et la vive concurrence des boucheries de la grande distribution. Ces contextes contrastés influent-ils sur les manières de s'habiller ?

Le boucher, c'est le tablier !

Dans l'enquête menée auprès de bouchers marocains, le vêtement au travail se révèle être une tenue de ville simple, pratique à défaut d'être protectrice, plus ou moins sale et parfois usée, trahissant la précarité de leur condition. Le tablier y apparaît comme le principal invariant vestimentaire : de formes diverses, blanc, noir ou coloré, immaculé ou taché ; il tend de plus en plus à être un support marketing, estampillé du logo de l'entreprise. Le plus souvent, les considérations pratiques priment sur l'hygiène et la sécurité : c'est pour le confort que la majorité travaille en baskets ou en sandales et que peu portent des gants. Le vêtement sale n'est source d'aucun discrédit, à condition d'être régulièrement changé. Ni exhibée ni cachée, la saleté est plutôt assumée comme le juste reflet du travail. Les considérations esthétiques ne surplombent le reste qu'en de rares exceptions ; à l'instar des touches « mode », étrangères au métier, apportées par un apprenti à sa tenue. Tablier à bavette dans lequel il se trouve beau, chemise ajustée, jean slim, veste et casquette mise à



l'envers font sa singularité stylistique. La réflexion autour du vêtement au travail se trouve actualisée par le déploiement des boucheries de la grande distribution



qui sonne l'obsolescence de certaines façons de penser et de faire. Quid de son rôle dans la manière d'endosser le métier et de construire sa crédibilité professionnelle ?

..... *Samia Ait Tkassit*



**du point de vue Sociologique
du Droit
Photographique
des Coulisses**



Propreté et sécurité : règles et marge de manœuvre

Contrairement au Code du travail français, le marocain ne s'intéresse pas à la façon de s'habiller des salarié.es. Son article 9, qui interdit « toute discrimination », ne comporte pas de disposition sur la liberté de s'habiller et la notion d'« apparence physique » n'existe tout simplement pas. En revanche, on trouve des considérations liées à l'hygiène et à la

sécurité similaires à celles d'autres législations. Ainsi, en plus d'un agrément sanitaire comportant des exigences minimales sur l'hygiène et le respect d'un

programme d'autocontrôle nécessaire pour pouvoir établir ou maintenir l'activité de toute entreprise agro-alimentaire, l'entreprise est tenue par des impératifs légaux et réglementaires, notamment sur l'hygiène et la sécurité. Un décret du 6 septembre 2011, applicable à tous les métiers liés à l'alimentaire, dispose en effet dans son article 60 que « quiconque, dans la chaîne alimentaire est amené à manipuler des produits alimentaires doit respecter un niveau élevé de propreté personnelle et porter une tenue adaptée aux travaux effectués ». Les exigences sur la propreté du corps et sur la tenue vestimentaire vont donc de pair.



Cependant, l'exigence de normes vestimentaires strictes en apparence n'empêche pas des pratiques divergentes et assumées comme telles. Sans doute parce que la loi qui impose de porter une tenue adaptée ne délivre pas le détail de cette tenue, ce qui laisse une marge de manœuvre aux entreprises et aux salarié.es.

..... *Farida Khodri*

*Le travail
ses coutures*

Ce projet est né de la rencontre d'un photographe avec des sociologues et des juristes, et de la conviction que la fenêtre que propose la photographie peut ouvrir de réelles perspectives pour co-produire et diffuser les savoirs des sciences sociales. Pour ce faire, il ne s'agit pas de penser l'image comme illustration d'un propos sociologique ou juridique, mais de travailler de concert en profitant des apports propres à chaque discipline et de leur mise en synergie. La recherche du collectif CRAVAT (Consortium de Recherche Autour du Vêtement Au Travail) a pour ambition de dresser un éventail de diverses réalités professionnelles en utilisant le vêtement comme catalyseur de normes et de contraintes, d'une division du travail, de parcours dans des carrières et d'interactions au travail. L'enquête photographique est menée à partir de terrains de recherche variés, explorés par des sociologues du laboratoire Centre Max Weber et éclairés par des juristes du CERCRID (Centre de Recherche Critique sur le Droit). A travers la lecture plurielle offerte par ces trois figures d'enquêteurs, il s'agit de traiter du vêtement au travail sous toutes ses coutures tout en rendant visible les coulisses de cette recherche création.



Une mise au point progressive pour trouver un équilibre

Tentative d'épuisement d'un lieu marocain : avec Samia, nous allons à la rencontre, en un temps court, d'un maximum de boucheries, les plus diverses possible. Le but n'est pas l'illustration d'un propos que me donnerait



la sociologue. Elle m'ouvre l'accès à « son » terrain et me laisse libre cours pour l'appréhender, de la prise de vue jusqu'au choix final des photos. Je lui explique qu'en effet, le travail d'un photographe ne se limite pas à la prise de vue, un autre moment important étant la mise en récit, par le travail d'édition des images. En résultent des bandes d'images, ici présentées en format réduit. En rapprochant deux images, déjà, un récit se crée. Mais pour que la recette soit réussie, il faut un subtil mélange qui naît de la tension entre le fond de l'image (ce qu'elle vient signifier) – par exemple, ici, un contraste entre l'application au maniement du hachoir

P

et la détente du boucher qui pose, fier – et ses attributs purement formels, tels que la colorimétrie, le jeu entre les plans, etc. S'ensuit le peaufinage avec l'agencement

des photographies entre elles, où, là encore, il faut bien évaluer le poids de chaque image afin de trouver le parfait équilibre. La photographie, c'est un peu comme un assaisonnement, tout est une question d'accords et de dosages.

..... *David Desaleux*

Dialogue et distance dans le croisement des regards

L'immersion durant plusieurs jours auprès de bouchers au Maroc a rendu nécessaire la tenue d'une série de discussions sur les spécificités méthodologiques de l'enquête. Photographe et sociologue investissent le terrain chacun à sa manière avec une influence réciproque limitée. Ne comprenant pas l'arabe dialectal, langue des échanges avec les bouchers, le photographe en est écarté. À son tour, seul avec son appareil,



C

ses réglages, ses déplacements et sa communication avec le terrain, il réalise son travail en excluant la sociologue. La mise en dialogue des deux approches autour du vêtement au travail pose la question du ressort analytique de la photographie et de ses potentialités à produire une réflexion sociologique.

..... *Samia Ait Tkassit & David Desaleux*



Le travail
sous toutes
ses coutures

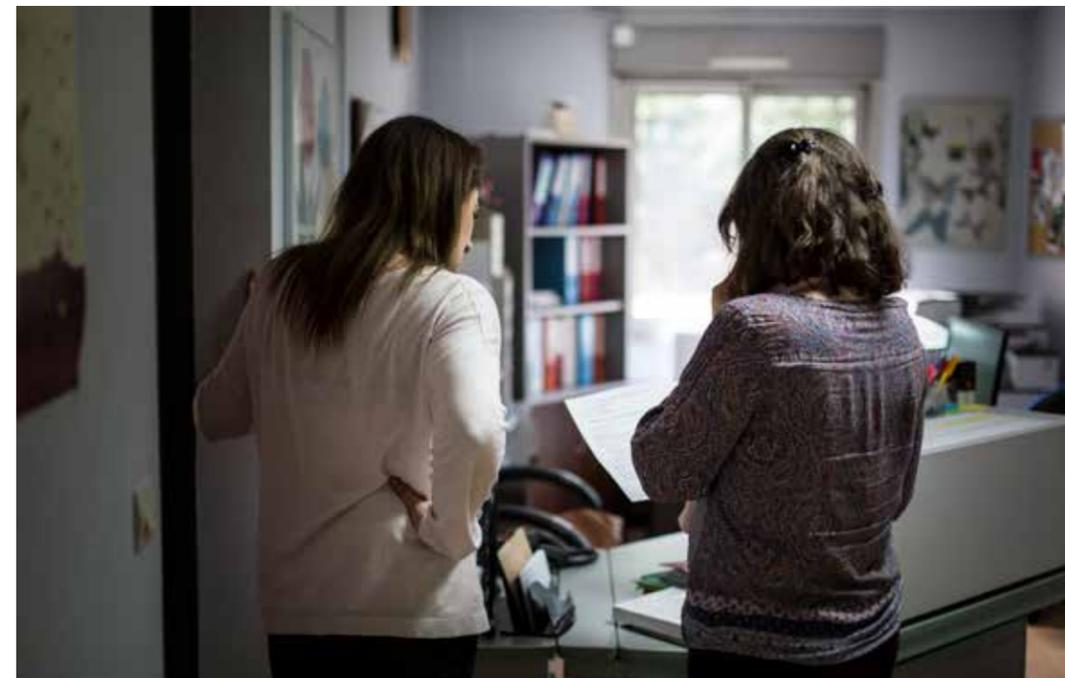
Une recherche-crédation
proposée par
le collectif CRAVAT

*Bouchers indépendants
au Maroc : des normes
vestimentaires en mutation*

Au sein du ministère de la Justice, la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) assure le suivi des mineur.es et des jeunes majeur.es poursuivis.es ou condamnés.es en justice. Le travail d'accompagnement dit « en milieu ouvert » consiste à suivre ces jeunes, dans leur lieu de vie habituel, par une prise en charge dans des unités éducatives, au cours de rendez-vous au bureau, ou par des visites à domicile. Le suivi en « milieu fermé » est assuré au quotidien dans un établissement de placement, un centre éducatif ou un établissement pénitentiaire pour mineur.es.

Un « Je m'habille comme je veux » paradoxal

« J'ai un style « passe partout » mais je fais quand même un effort vestimentaire quand je sais que je vais au tribunal, vis-à-vis du jeune, la juge au tribunal elle est avec sa robe comme les avocats et je me dis que l'éducateur fait aussi partie de ce décorum » (Éducateur). Aucune note officielle ne régit la tenue vestimentaire des professionnels de la PJJ lors de l'accompagnement des jeunes. Si les éducateurs et les éducatrices disent



se sentir libres de s'habiller comme ils/elles veulent, conscient.es des significations portées par les vêtements. Le mot d'ordre est qu'ils ne doivent pas être un frein à la relation éducative. La proximité des professionnel.les et des jeunes suivis dans des univers clos et sous contraintes, comme cela peut être le cas dans un foyer



d'hébergement ou un centre pénitentiaire, questionne la place du vêtement dans la relation éducative. Par exemple, le jogging peut être pratique pour se déplacer

et intervenir dans des situations de violences. Il peut également être utile pour créer une certaine proximité relationnelle avec les jeunes en reprenant des codes vestimentaires partagés. Il sera subi quand une éducatrice dira, ou s'entendra dire, qu'il est préférable de s'habiller de manière dite « neutre », en évitant les tenues dites trop féminines. Ces dernières peuvent être perçues par certains collègues ou jeunes comme « provoquantes » et conduire à des remarques sexistes ou à caractère sexuel, voire dans de plus rares occasions, à des agressions physiques.

..... *Cédric Verbeck*



du point de vue Sociologique
du Droit
Photographique
des Coulisses



Laïcité et vêtements neutres des professionnel.les

Le vêtement des éducateur/trices ne fait pas l'objet de dispositions spécifiques, à la différence d'autres personnels de la justice, tels les magistrat.es dont le costume d'audience



est réglementé. Cependant, comme fonctionnaires, les agents de la PJJ sont soumis, dans l'exercice de leurs missions, à un devoir de neutralité qui découle

du principe constitutionnel de laïcité, règle d'organisation de l'État et de ses rapports avec la/les religion.s. Pour les éducateur/trices, l'interdiction du port de signes religieux ostensibles ou de tenues vestimentaires affichant les convictions religieuses garantit liberté de conscience et égalité de traitement des enfants ou jeunes mineur.es qui leur sont confié.es par l'autorité judiciaire. Une tenue neutre pour ne pas influencer, pour ne pas signifier de différence, pour accueillir quelle que soit l'appartenance culturelle ou religieuse. Une exigence de neutralité dans la relation éducative au service de la protection de l'enfance vulnérable, y compris de l'enfance dite délinquante.

..... *Mathilde Julien*

*Le travail
ses coutures*

Ce projet est né de la rencontre d'un photographe avec des sociologues et des juristes, et de la conviction que la fenêtre que propose la photographie peut ouvrir de réelles perspectives pour co-produire et diffuser les savoirs des sciences sociales. Pour ce faire, il ne s'agit pas de penser l'image comme illustration d'un propos sociologique ou juridique, mais de travailler de concert en profitant des apports propres à chaque discipline et de leur mise en synergie. La recherche du collectif CRAVAT (Consortium de Recherche Autour du Vêtement Au Travail) a pour ambition de dresser un éventail de diverses réalités professionnelles en utilisant le vêtement comme catalyseur de normes et de contraintes, d'une division du travail, de parcours dans des carrières et d'interactions au travail. L'enquête photographique est menée à partir de terrains de recherche variés, explorés par des sociologues du laboratoire Centre Max Weber et éclairés par des juristes du CERCRID (Centre de Recherche Critique sur le Droit). A travers la lecture plurielle offerte par ces trois figures d'enquêteurs, il s'agit de traiter du vêtement au travail sous toutes ses coutures tout en rendant visible les coulisses de cette recherche création.



Regarder ensemble

Cette série d'images s'inscrit dans une démarche plutôt documentaire, à la manière du reportage classique en photographie. Il s'agit de mettre en avant une profession en montrant les différents temps qui composent la journée d'une équipe de la PJJ. En amont, la discussion avec Cédric, le sociologue qui dispose d'une connaissance approfondie du terrain, est cruciale. Elle permet de ne pas photographier ce qui attire de prime abord, l'anecdotique ou l'exotique. Une fois sur place,

je pars de ce que je connais déjà et je parle avec les éducateur/trices PJJ sur leur manière de voir leur métier et de le représenter.

Cela permet de faire connaissance, de s'approprier, dans l'idée, ensuite, de me faire oublier pour laisser les situations classiques advenir.

P

Délicat d'être dans un bureau de 6 m2 et de se faire oublier, mais le terrain étant déjà « déminé » par le sociologue, cela se met rapidement en place. À partir

de là, le travail du photographe commence, un travail qui s'appuie sur ce que j'ai compris et ce que je m'autorise aussi d'accidents, en prenant ce qui me surprend, en oubliant aussi l'intellect pour composer, cadrer. Quant à l'édition, elle laisse de nouveau la place aux éducateur/trices en les invitant à participer au choix final des images.

.....*David Desaleux*



Un entretien collégial pour faire un choix

La première rencontre entre le sociologue, le photographe et les professionnel.les de la Protection Judiciaire de la Jeunesse est une occasion de mobiliser ces dernier.es lors d'un tour de table en leur demandant d'identifier des situations-types de leur métier : l'idée est de faire dire son métier au photographe pour qu'il puisse en saisir les différentes facettes. Vient ensuite le travail des prises de vues sur l'ensemble de la journée.

C

Tout d'abord présent avec le photographe, le sociologue profite de ce moment pour lui demander de mettre l'accent quelques situations qu'il a préalablement identifiées lors de sa recherche. Certainement trop directif, le sociologue décide alors de laisser seul le photographe au sein du service. Après avoir réalisé 86 clichés en une journée sur l'activité des éducateur/trices en milieu ouvert, le photographe et le sociologue organisent une réunion de travail au sein de l'unité éducative.

Puis vient le temps du retour avec les professionnel.es qui découvrent une journée de leur quotidien mis en image. S'ensuit un entretien collectif sur ce que racontent les images du travail des professionnel.les. Ces derniers n'étant pas habitués à se voir travailler en image font part de nombreux étonnements qui furent source de riches échanges, notamment par la confrontation d'un corps de travail à sa représentation.

.....*Cédric Verbeck & David Desaleux*



Le travail sous toutes ses coutures

Une recherche-crédation
proposée par
le collectif CRAVAT

Protection Judiciaire
de la Jeunesse : s'habiller
pour tisser des liens



La finale nationale du concours des Meilleur.es Apprenti.es de France, organisée par la Société Nationale des Meilleurs Ouvriers de France, met en présence des candidat.es ayant déjà obtenu une médaille Or au niveau départemental et régional. Les épreuves en « cuisine froide » se déroulent sur une journée et devront départager plus d'une vingtaine d'apprenti.es de moins de 21 ans, recruté.es sur l'ensemble du territoire. Emblématique de l'excellence dans la voie professionnelle, le concours met en scène divers signes d'appartenance au corps professionnel. La tenue de travail est au cœur de cette appartenance et identité de métier.

Être impeccable... les normes de l'excellence culinaire

En restauration, le vêtement de travail définit un cadre d'interaction, éclairé par des gestes, attitudes corporelles, intonations langagières particulières, qui orientent sur le mode d'échanges entre professionnel.le et client.e. Dans les activités de service, la sobriété de la tenue tend à effacer l'individu au profit du plat, qui devient l'objet principal. S'effacer en ne



ne faisant apparaître aucun signe distinctif particulier : costume et cheveux courts pour les hommes, rasage parfait, chaussures cirées, ongles propres et coupés ; tailleur

pour les femmes, pantalon ou jupe selon les établissements, chaussures le plus souvent de couleur noire, comme pour les hommes, avec talon léger, en aucun cas extravagant, qui autorise les nombreux déplacements. La barbe de deux jours, dans les établissements de prestige, ne peut être envisagée que pendant les périodes de vacances. Déférence du serveur vêtu de noir qui sait se faire oublier, contrôle du corps, maintien et droiture. Absence de bijoux en cuisine, ou bijoux très discrets en service. Le vêtement de travail révèle des devoirs être et attendus du métier, dicte des postures. Il oriente vers des compétences distinctes – alternance de noir et de blanc entre



service et cuisine – et informe sur des hiérarchies professionnelles, jusqu'à la distinction suprême du col bleu blanc rouge porté par les cuisinier.es Meilleur.es Ouvrier.es de France.

Estelle Bonnet

Toque de cuisinier.e et règles d'hygiène

Les exigences juridiques en matière de vêtements en cuisine reposent sur la nécessité de protéger le consommateur. En effet, le travailleur est, dans l'exécution de ses tâches, une source possible de contamination des denrées. Les règles européennes lui imposent de respecter un niveau élevé de propreté personnelle et de porter des tenues adaptées. En France, le Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène de la Restauration souligne que le personnel en contact avec les aliments peut



être en mauvais état de santé, porteur asymptomatique de germes ou avoir une hygiène corporelle insuffisante.

Il recommande une tenue de travail adéquate et propre,

complète et renouvelée, réservée aux périodes de travail. Cette tenue doit être correctement portée et couvrante. Lors d'un concours, les participant.es, placé.es sous le regard immédiat de leurs juges, cherchent à se conformer le plus parfaitement possible à la norme. Leur vêtement de travail est irréprochable. Son port se justifie en ce qu'il met les aliments à l'abri du corps de celui ou de celle qui les cuisine. Ainsi, la coiffe, qui peut être une toque, vêtement de travail emblématique en cuisine, empêche de se passer les mains dans les cheveux, évite leur chute dans les aliments, absorbe la transpiration. Dans les activités de service en salle, c'est le contact avec la clientèle qui dicte contraintes et obligations de tenue. Cependant, le droit garantit à l'individu une sphère d'autodétermination, de liberté, la protection de sa dignité. Le licenciement d'un chef de rang, motivé par le port de boucles d'oreille par un homme, a ainsi été jugé discriminatoire et annulé. Les textes du Code du travail condamnant la discrimination interdisent à un employeur de tenir compte du sexe. De l'apparence physique aussi.



Dans cette affaire, les juges ont considéré que l'apparence physique rapportée au sexe ne pouvait valablement motiver le licenciement (Soc. 11 janv. 2012, n° 10-28.213).

Mathilde Julien

Le travail ses coutures

Ce projet est né de la rencontre d'un photographe avec des sociologues et des juristes, et de la conviction que la fenêtre que propose la photographie peut ouvrir de réelles perspectives pour co-produire et diffuser les savoirs des sciences sociales. Pour ce faire, il ne s'agit pas de penser l'image comme illustration d'un propos sociologique ou juridique, mais de travailler de concert en profitant des apports propres à chaque discipline et de leur mise en synergie. La recherche du collectif CRAVAT (Consortium de Recherche Autour du Vêtement Au Travail) a pour ambition de dresser un éventail de diverses réalités professionnelles en utilisant le vêtement comme catalyseur de normes et de contraintes, d'une division du travail, de parcours dans des carrières et d'interactions au travail. L'enquête photographique est menée à partir de terrains de recherche variés, explorés par des sociologues du laboratoire Centre Max Weber et éclairés par des juristes du CERCRID (Centre de Recherche Critique sur le Droit). A travers la lecture plurielle offerte par ces trois figures d'enquêteurs, il s'agit de traiter du vêtement au travail sous toutes ses coutures tout en rendant visible les coulisses de cette recherche création.



**du point de vue Sociologique
du Droit
Photographique
des Coulisses**



Dans sa bulle

Cette session de prises de vue est la première du projet et j'ai donc bien en tête l'axe choisi autour du vêtement et ce qu'il révèle du travail. Mais il me faut également saisir un lieu, un espace, un contexte, celui d'un concours d'apprenti.es cuisinier.es à l'occasion duquel on vise l'excellence. Celle-ci se manifeste partout, dans l'attention qui se lit sur les visages, dans la précision des gestes, dans le port de la tenue aussi. Le moment fait écho aux portraits d'August Sanders. Proposer de prendre la pose, sans diriger ni dans l'attitude, ni dans le costume, rejouer une scène, tenir un objet en main. Les épreuves de cuisine sont terminées,

P

mais tous et toutes proposent une posture semblable, très ancrée, presque militaire. Bien droit.es, mains dans le dos, tablier immaculé revêtu pour la prise de vue, ils/elles ajustent leur toque (gardée sur la tête ou remise pour la photo). Même à l'extérieur du lieu de concours, un apprenti sorti pour prendre l'air adoptera cette pose. Pourtant, il est physiquement en dehors du concours. Il a gardé ses sabots, sa toque, son tablier, son torchon... Il est encore mentalement dans le concours, dans le travail, dans sa tenue de cuisinier. Ce portrait pris dans la rue intrigue en raison du décalage entre le sujet



photographié et le « décor ». Sous l'œil du photographe, ce jeune cuisinier ignore que là, dans la rue, il paraît déguisé. C'est que, dans son univers, dans sa tête, dans sa bulle, celle dessinée peut-être par sa tenue de travail, tout est cuisine.

..... David Desaleux

Choisir les images : un accord de goûts ?

Parmi la quarantaine de clichés photographiques proposés, six ont été retenus pour l'exposition. Sans concertation préalable entre sociologue et photographe, la sélection des photographies faite par chacun.e est très proche, les choix concordent. Comment expliquer cette si forte proximité des points de vue ? En amont des prises de vue, des échanges ont eu lieu autour de la recherche, de son objet et de sa problématique.

Le photographe s'en est emparé, à partir de ses interprétations et regards. Pour autant, ces échanges n'expliquent pas totalement l'important rapprochement dans les sélections opérées. À partir

C



d'éléments divers mis en association, l'image réveille le sens que l'on attribue à des scènes ou expériences vécues, l'effet de déjà vu associé à des personnages et des environnements. On peut postuler que la forte concordance des images sélectionnées tient à leur charge informative, construite à partir de connaissances, représentations et référents communs sur le milieu professionnel de la cuisine. L'image capte des gestes, corps en mouvements, savoir-faire, collectifs de travail, émotions et signes d'engagement

dans l'activité, des normes professionnelles, des exigences et obligations. Associés au vêtement, ces éléments donnent les clés d'une situation de travail et semblent faire consensus sur ce qu'il convient de montrer. Pour autant, l'accord entre photographe et sociologue sur les choix opérés se construit aussi sur un jeu essentiel entre le message porté et les attentes esthétiques de la photographie.

..... Estelle Bonnet & David Desaleux



*Le travail
sous toutes
ses coutures*

*Une recherche-crédation
proposée par
le collectif CRAVAT*

*Meilleur.es Apprenti.es
de France - cuisine : l'excellence
professionnelle en tenue
de travail*

Le monde de la musique d'orchestre est porteur de contraintes fortes : l'uniforme y est de mise, héritier du frac encore en vigueur et adopté depuis le XIX^e siècle. Quelques nuances y sont apportées, jusqu'à parfois chercher à casser les codes. Mais surtout, les changements du travail et de l'emploi ont orienté bien des musiciens et musiciennes à pratiquer différents styles de musique et dans des lieux a priori non artistiques. Les manières de s'habiller s'en ressentent.

Autant de tenues que de situations de travail

Le vêtement des professionnel·les de la musique change en fonction de la nature des musiques et des formations qui les jouent : orchestre symphonique, musique de chambre.... Mais aussi, de la place occupée dans l'orchestre : concertiste ou soliste ; ou du moment où elles se jouent : répétitions ordinaires, répétition générale, concert... Et donc des lieux : scène, studio, lieu de répétition, chez-soi... De manière générale, le travail de l'artiste ne se limite pas, comme par transcendance, à de la création. Ses activités tendent à se diversifier : monter des dossiers, construire des réseaux, assurer des relations publiques, faire des formations, des stages, intervenir dans diverses institutions : écoles, hôpitaux, Ehpad, prisons... Autant de vêtements vont correspondre à ces situations plus ou moins déterminées par des convenances sociales ou la mise en jeu de l'image de soi. Si le temps du concert reste solennel et support d'un long travail de répétition et de concentration, il ne serait



pas ce qu'il est sans toutes ces pratiques sociales et professionnelles. Alors, y a-t-il un « cœur de métier » pour les musiciens et musiciennes ? Au-delà de la diversification,



du constat de pluralité, quel poids pour chaque activité dans la totalité du travail fait ? Et quelle importance l'artiste accorde-t-il à chacune de ces activités ? La tenue de scène est-elle celle qui compte le plus ?

.....*Jean-Paul Filiod*

Une liberté modulée

Si la musique est censée élever les âmes, la pratiquer n'épargne pas le corps : la tenue vestimentaire des musicien·es d'orchestre obéit à des règles strictes qui imposent souvent l'uniforme. Il s'agit de symboliser un ensemble, de ramener à un tout des dizaines d'artistes vêtu·es le plus souvent de noir (costume, robe), avec quelques touches de blanc (chemise, jabot). Le rôle dans l'orchestre et l'instrument pratiqué ajoutent de la variation, tout comme le genre (robe pour les femmes, parfois pantalon et manches courtes ou longues pour les hommes). L'habit dépend aussi des mises en scène (musique de théâtre, de concert ou



militaire, concerts réguliers ou festivals d'été ; concert public ou privé) et du statut (concertiste, soliste ou chambriste). Un contrat de travail peut exiger une

« correction parfaite » ou une tenue qui « ne peut, en aucun cas, relever de l'initiative personnelle » ; un règlement intérieur ou un billet de service annexé au contrat peut préciser que « la tenue est fournie », ici par le musicien lui-même », là « par l'orchestre », pour une certaine période. L'entretien des tenues fait également l'objet de modalités expresses précises : pris en charge par l'orchestre, il peut aussi prendre la forme

d'une carte de pressing individuelle fournie à l'artiste. Ces règles de tenue vestimentaire correspondent à des « usages », pratiques anciennes généralement acceptées par les professionnel·les qui les considèrent obligatoires. Ces usages du métier constituent des règles juridiques inscrites dans le sillage de la loi qui permet de restreindre, de manière proportionnée, le droit pour le/la salarié·e de se vêtir à sa guise dans des circonstances précises, liées à la nature de l'activité de l'entreprise ou à la tâche à effectuer (Art. L.1121-1 du code du travail). Ils peuvent être repris dans le règlement des orchestres et dans les contrats de travail des musicien·es et s'imposer.

.....*Farida Khodri*



du point de vue Sociologique du Droit Photographique des Coullisses



Le travail sous toutes ses coutures

Ce projet est né de la rencontre d'un photographe avec des sociologues et des juristes, et de la conviction que la fenêtre que propose la photographie peut ouvrir de réelles perspectives pour co-produire et diffuser les savoirs des sciences sociales. Pour ce faire, il ne s'agit pas de penser l'image comme illustration d'un propos sociologique ou juridique, mais de travailler de concert en profitant des apports propres à chaque discipline et de leur mise en synergie. La recherche du collectif CRAVAT (Consortium de Recherche Autour du Vêtement Au Travail) a pour ambition de dresser un éventail de diverses réalités professionnelles en utilisant le vêtement comme catalyseur de normes et de contraintes, d'une division du travail, de parcours dans des carrières et d'interactions au travail. L'enquête photographique est menée à partir de terrains de recherche variés, explorés par des sociologues du laboratoire Centre Max Weber et éclairés par des juristes du CERCRID (Centre de Recherche Critique sur le Droit). A travers la lecture plurielle offerte par ces trois figures d'enquêteurs, il s'agit de traiter du vêtement au travail sous toutes ses coutures tout en rendant visible les coulisses de cette recherche création.

La scène et les coulisses

Le photographe le sait bien, le travail « d'artiste » ne se limite pas au temps de sa (re)présentation. Il n'est pas simplement, pour le/la musicien.e, le temps du concert ou celui de l'exposition pour le photographe. Il y a tout le parcours pour arriver à ce moment, un parcours qui transcende vie professionnelle et vie personnelle. Je choisis donc rapidement de ne pas me cantonner au bel habit de lumière. Il y a différents vêtements, car différents types de représentation mais aussi parce qu'il y a le travail chez soi, devant un ordinateur ou à s'entraîner dans une salle de répétition. Il y a les moments où l'on joue et les moments où l'on ne joue pas. Luca Mariani, hautboïste, nous a

P

ouvert sa garde robe et prêté de son temps pour représenter cela. Tour à tour, il endosse les habits des différents moments de son travail.

Pour le montrer, j'ai choisi de placer au centre la photographie « attendue » du musicien – beau costume, instrument à la main – et tout autour d'évoquer les différents moments qui mènent à cet acmé.

David Desaleux



Présentations et représentations vestimentaires

Dès les premiers échanges entre le photographe et le sociologue, une idée devient centrale : le travail artistique ne se limite pas à des œuvres résultant du seul travail de création. Assez vite, le choix s'oriente vers un dispositif qui consiste à suivre un même artiste au fil de ses activités. Les artistes

C

des recherches antérieures du sociologue serviront de ressource. Rendez-vous est pris. Le sociologue réalise un entretien plutôt libre avec un joueur de hautbois,

ravi de pouvoir parler d'un sujet selon lui peu discuté dans le milieu, mais révélateur de bien des réalités. La présence de la photographie dans la recherche et le thème du vêtement au travail ont ainsi ouvert le terrain d'une manière singulière. Un concert est prévu à Genève, les trois protagonistes imaginent un scénario : passer quelques jours avec l'orchestre, les suivre au quotidien, en répétition, sur scène, ailleurs, et capter quelque chose des vêtements au travail. L'organisation fut aussi compliquée que l'idée était stimulante, cela ne se fera pas. Le photographe rencontre seul le musicien, comme le chercheur avant lui. Il reste une série d'images d'un hautboïste à différents

moments, échangées entre sociologue et photographe pour décider du mode de leur exposition.

Jean Paul Filiod et David Desaleux



Le travail
sous toutes
ses coutures

Une recherche-crédation
proposée par
le collectif CRAVAT

La musique d'orchestre :
uniforme et variations

Les sages-femmes travaillent majoritairement en Établissement de santé privé ou public (un peu plus des deux tiers de la profession). Elles réalisent des accouchements, des consultations ante et post-accouchement, des séances de préparation à la naissance et des tâches administratives. Comme pour tout personnel soignant, leur métier impose le port de tenues de travail, de différents types. Notre immersion s'est déroulée au cœur d'une maternité de niveau I, pratiquant environ 1000 accouchements par an et où travaillent une vingtaine de sages-femmes.



L'activité technique, les codes vestimentaires, la relation et l'humain

Les tenues vestimentaires des sages-femmes participent de la prévention de la transmission des infections en milieu de soins. Variées dans les couleurs, elles sont différentes selon les gestes ou activités pratiquées : obstétricale, maïeutique et relationnelle. Les tenues vertes ou bleues représentent des protections par excellence : charlotte, chausson, masque, gant et sur-blouse jetable sont le quotidien des sages-femmes. Mais ce sont des



vêtements temporaires, car s'ils protègent, dans le même temps, ils entravent une partie de leur travail. Ils sont donc utilisés pour les actes les plus techniques et les plus risqués d'un point de vue sanitaire ; ils contraignent à vivre le travail d'accompagnement à l'accouchement dans la sueur et la moiteur, une activité qui marque le corps mais également les tenues dont on comprend l'usage unique. La tenue vestimentaire le plus souvent portée par une sage-femme est celle des personnels soignants. Blanche, elle se mêle aux autres tenues des personnels de la maternité, mais cette uniformité apparente ne masque pas les hiérarchies à l'œuvre dans l'hôpital. Les tenues blanches permettent une plus grande facilité de mouvement, nécessaire

pour la réalisation des actes les plus habituels : un soin, une vérification ou un échange, qui passe notamment par la communication, des gestes, le toucher.

Philippe Charrier



Vêtements de travail et préventions des risques liés aux soins

Les professionnel.les de santé sont exposés.es aux risques de contact, de projection de sang ou de produits d'origine humaine. Il s'agit de limiter le risque infectieux lié à la transmission croisée des micro-organismes et d'assurer la protection du patient comme du soignant. Le Code du travail contient des dispositions sur les risques biologiques. Circulaires, recommandations, « précautions standard » et « complémentaires » précisent les mesures de prévention des infections associées aux soins. Ces textes imposent aux soignant.es



du point de vue Sociologique
du Droit
Photographique
des Coullisses



le port d'une tenue professionnelle propre, adaptée et dédiée à l'activité pratiquée, d'avoir les avant-bras dégagés, les ongles courts, sans vernis, de ne pas porter

de bijou (bracelet, bague, alliance, montre). Pour protéger le/la soignant.e, lui seront fournis, en complément de la tenue de base, des équipements de protection individuelle (EPI), tels que gants, tablier ou sur-blouse à usage unique, lunettes de sécurité ou visière. Ainsi, le masque (chirurgical), vêtement de travail des professionnel.les de santé, sera un dispositif médical en ce qu'il est destiné principalement à protéger le/la patient.e et un EPI (masque FFP) dès lors qu'il concerne la protection du ou de la soignant.e qui le porte.

Mathilde Julien

Le travail ses coutures

Ce projet est né de la rencontre d'un photographe avec des sociologues et des juristes, et de la conviction que la fenêtre que propose la photographie peut ouvrir de réelles perspectives pour co-produire et diffuser les savoirs des sciences sociales. Pour ce faire, il ne s'agit pas de penser l'image comme illustration d'un propos sociologique ou juridique, mais de travailler de concert en profitant des apports propres à chaque discipline et de leur mise en synergie. La recherche du collectif CRAVAT (Consortium de Recherche Autour du Vêtement Au Travail) a pour ambition de dresser un éventail de diverses réalités professionnelles en utilisant le vêtement comme catalyseur de normes et de contraintes, d'une division du travail, de parcours dans des carrières et d'interactions au travail. L'enquête photographique est menée à partir de terrains de recherche variés, explorés par des sociologues du laboratoire Centre Max Weber et éclairés par des juristes du CERCRID (Centre de Recherche Critique sur le Droit). A travers la lecture plurielle offerte par ces trois figures d'enquêteurs, il s'agit de traiter du vêtement au travail sous toutes ses coutures tout en rendant visible les coullisses de cette recherche création.



Émotions (dé)masquées

En discutant avec les sages-femmes, j'ai appris qu'elles considéraient le vêtement comme une protection, pour elles comme pour les patientes, mais aussi qu'elles trouvaient que ce vêtement était parfois une entrave à leur métier, un métier qui tourne énormément autour de la relation à l'autre. Qu'une blouse peut faire peur. Qu'une charlotte est désagréable trop longtemps sur sa tête. Qu'un masque empêche de faire passer certaines émotions. Ces échanges ont fait naître une image dans ma tête (cela arrive souvent chez les photographes !), une image que je voulais faire exister. J'ai cherché un

P

moment qui montre cette attention à l'autre, si particulière à ce métier. Sur cette photo, le vêtement n'est pas « raccord » : elle

est en soin donc elle devrait porter du blanc pourtant elle est habillée en bleu, et elle ne porte pas le masque. D'après moi, on ressent ici ce qui fait sens pour elle dans son métier, et c'est précisément ce lien invisible mais presque palpable, un lien sans fard ni masque.

..... *David Desaleux*



En quête d'indices en milieu contraint

Réaliser des observations et des prises de vues dans une maternité est a priori chose aisée. Les sages-femmes accueillent favorablement ce type de démarche, d'autant plus s'il s'agit de rendre compte de leur activité, trop peu visible à leurs yeux. Pour autant, deux limites s'imposent, au chercheur et peut-être davantage encore au photographe, dans les

C

scènes observables : les gestes médicaux, techniques et de soins d'abord, la protection de la vie privée de la femme et du nouveau-né dans le contexte intime de l'accouchement

ensuite, le consentement celle-ci et de son/sa partenaire devant être préalablement recueilli. Ainsi, comprend-on la difficulté d'accéder à la salle d'accouchement, d'assister à une naissance... Pour autant, concernant le vêtement, les traces ne se dérobent pas. Dans les vestiaires, les bureaux, les couloirs, les chambres ou la salle des soignants, à différents moments de la vie professionnelle des sages-femmes, les tenues vestimentaires qu'elles portent sont autant d'indices de leur métier.

..... *Philippe Charrier et David Desaleux*



Le travail
sous toutes
ses coutures

Une recherche-crédation
proposée par
le collectif CRAVAT

Sages-femmes : protection
et couleurs du métier

En pyjama ! C'est en pyjama que la question du vêtement a surgi sur notre terrain du travail chez soi. Littéralement, être à deux pas de son lit et travailler en pyjama en buvant son café. C'est aussi rester chez soi pour travailler en « chaussons ». Le vêtement était là, nous disant quelque chose des mutations du travail en cours et de l'essor du travail chez soi. Il nous révélait quelque chose de sa banalisation, quatre ans avant le confinement et le télétravail imposés.

Mutations du travail : qu'en dit le vêtement ?

Rompant avec les formes traditionnelles du travail pensées sur le schéma de l'usine et des locaux de l'entreprise, l'essor du « Travail multi-situé » télétravail, travail chez soi, travail nomade, digital work, co-working, etc. – façonne une autre symbolique « multi-situable » attribuée au vêtement de travail et de nouvelles relations entre habitat et lieu



professionnel. D'ailleurs, étymologiquement, le verbe « habiter » a longtemps signifié « habiller » au sens de « tenir sa place ou son rang » par le vêtement que

l'on porte. Synonyme de maintien, l'habitat fait ainsi office d'habit au point que la « maison » peut s'apparenter à un « vêtement durci ». Travailler au sein de son habitat ou plus largement dans différents autres espaces (transports en commun, une gare, un restaurant, etc.) supposerait-il d'adopter une tenue vestimentaire multi-situable comme nouvel uniforme de travail « passe-partout » convenant à toutes les situations ?

Tanguy Dufournet, Patrick Rozenblatt, Djaouidah Sehili



Une liberté sous conditions

Article L 1221-1 Code du travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Même hors des murs de l'entreprise, lorsque le/la salarié.e est au travail, chez lui ou ailleurs, sa tenue vestimentaire est susceptible de certaines contraintes. Le contact, certes

à distance, avec clients, collègues, supérieurs hiérarchiques, permis par les outils de visioconférence, fait ressurgir la norme vestimentaire, le dress code professionnel, le look corporate. Cependant, le droit protège la vie personnelle du salarié, en interdisant



à l'employeur d'intervenir au-delà de la sphère professionnelle. Il garantit au travailleur la liberté de se vêtir, les restrictions et obligations en matière vestimentaire

devant être justifiées par la nature de la tâche à accomplir et mesurées au regard des limites à la liberté qu'elles apportent. Si la règle reconnaît le pouvoir de l'employeur d'exiger une tenue au travail ou d'en interdire une autre, elle fonde aussi le contrôle du juge éventuellement saisi sur le caractère justifié et raisonnable de cette exigence. Il en va de la liberté du travailleur et de la protection de sa vie personnelle contre le pouvoir patronal.

Emmanuelle Mazuyer



du point de vue Sociologique du Droit Photographique des Coullisses

Le travail sous toutes ses coutures

Ce projet est né de la rencontre d'un photographe avec des sociologues et des juristes, et de la conviction que la fenêtre que propose la photographie peut ouvrir de réelles perspectives pour co-produire et diffuser les savoirs des sciences sociales. Pour ce faire, il ne s'agit pas de penser l'image comme illustration d'un propos sociologique ou juridique, mais de travailler de concert en profitant des apports propres à chaque discipline et de leur mise en synergie. La recherche du collectif CRAVAT (Consortium de Recherche Autour du Vêtement Au Travail) a pour ambition de dresser un éventail de diverses réalités professionnelles en utilisant le vêtement comme catalyseur de normes et de contraintes, d'une division du travail, de parcours dans des carrières et d'interactions au travail. L'enquête photographique est menée à partir de terrains de recherche variés, explorés par des sociologues du laboratoire Centre Max Weber et éclairés par des juristes du CERCRID (Centre de Recherche Critique sur le Droit). A travers la lecture plurielle offerte par ces trois figures d'enquêteurs, il s'agit de traiter du vêtement au travail sous toutes ses coutures tout en rendant visible les coullisses de cette recherche création.

Lieux du travail contemporain : un brouillage visuel des frontières

J'avais ici envie de sortir de la photographie « indicielle » pour aller vers un traitement plus contemporain, en prenant le parti de créer de toutes pièces une série d'images autour d'une idée. Des débuts de la photographie au XXI^e siècle, les principaux travaux s'attachant à représenter le travail l'aborde le plus souvent par ses traits distinctifs : des corps sculptés par sa dureté, des outils ou savoir-faire artisanaux, des vêtements spécifiques, des lieux dédiés au labeur, etc.. Aujourd'hui, l'apparition du travail connecté brouille les frontières

entre vie personnelle et vie professionnelle, au point qu'il n'est parfois plus possible de différencier les deux univers autrefois « photographiquement »

distincts : vêtements et les lieux du travail peuvent être identiques dans l'une ou l'autre sphère. Le propos est trouvé. Je crée une série d'images d'un même homme, avec un même ordinateur, les mêmes vêtements, la même posture, mais qui se trouve dans des lieux différents. Le but étant de rendre apparent que ces éléments visuels ne sont plus suffisants pour déterminer si cet homme travaille ou s'il est oisif. Et vous, savez-vous encore faire la distinction ?
..... David Desaleux



Carnet de terrain : penser en série

Lors de notre rencontre, le photographe veut d'abord entendre les trois sociologues. Nous lui présentons donc quatre ans de recherche sur l'essor multi-situé du travail chez soi qui s'adosse à des mutations du travail, comme la massification des nouvelles technologies, l'invalorisation du travail, etc. La discussion s'engage, les échanges sont d'emblée riches. L'intérêt est réciproque et familier. Nous sommes d'accord, les photos ne seront pas une illustration de nos résultats. La photo est



C

un langage qui peut traduire nos analyses et accompagner la réflexion de celles et ceux qui les regardent. En somme, elle n'est pas un « dispositif » qui s'ajoute, mais elle en est un à part entière. Elle doit être pensée comme tel. Nous arrêtons deux propositions :
• Donner à voir le flou entre espace de travail et espace du domicile comme celui au sein d'une entreprise avec des inter-lieux « comme chez soi » (cuisine, espace yoga, salon télé, etc.) : 180 photos, une après-midi, une restitution



en séminaire par une approche méthodique des photos. Celles-ci interpellent, mais n'interrogent pas assez le vêtement.
• Le deuxième dispositif : penser en série. Nous mettre devant notre incapacité à dire si la personne est en tenue de travail (ou pas). Le lieu, comme notre activité, nous habille. Le vêtement devient multi-situable. Les photos interpellent. Elles font réfléchir.

Tanguy Dufournet, Patrick Rozenblatt, Djaouidah Sehili & David Desaleux



Le travail
sous toutes
ses coutures

Une recherche-crédation
proposée par
le collectif CRAVAT

Une tenue passe-partout pour
travailler presque partout

Les usines de chimie de spécialité, classées Seveso, sont dangereuses à cause des matières stockées et/ou des processus de production. Sont redoutés des évènements (explosion, incendie, dégagement de produits nocifs..) dont la fréquence est rare, mais la gravité élevée. Ces usines se sont profondément transformées au fil des années, à la fois techniquement et socialement. A cause de l'automatisation et de la numérisation de la production, les ouvrier.es ne représentent qu'environ 30% des effectifs ; le nombre des ingénieur.es et technicien.es a par contre fortement augmenté.

Des vêtements signalétiques

Le vêtement au travail permet de distinguer deux populations dans l'usine. Le personnel ouvrier porte des équipements de protection individuelle (EPI), différents selon les activités, suivant les règles de sécurité édictées au fil du temps et rappelées à l'aide de textes ou



de pictogrammes. Ces EPI sont perçus comme la première défense contre les risques liés à leur travail. Les autres salarié.es sont en habits de ville, parfois protégés par une surveste lors des déplacements dans l'atelier ou les salles de contrôle, ou par une blouse dans les labos d'analyse. Survestes et blouses sont déposées avant d'aller à la cantine. Le personnel ouvrier conserve sa cotte, en raison du danger, mais aussi des temps de



rotation dans les équipes pour la pause repas. Les vêtements portés dans l'atelier condensent de nombreuses informations : règles de sécurité, connaissances sur les

matières, les installations et les équipements. Les couleurs des cottes et des casques permettent des distinctions, rapides et utiles en cas de danger, entre salarié.es de l'usine et sous-traitant.es, entre des qualifications acquises (intervention incendie, secouristes...), entre les niveaux hiérarchiques. Les EPI résultent également de négociations entre patronat et représentant.es du personnel.

Michèle Dupré

Le vêtement rempart

Le vêtement imposé à certain.e travailleur/euse dans le secteur de la chimie est, au regard des obligations patronales, le dernier rempart de protection du corps contre les risques encourus sur le lieu de travail. En la matière, l'extrême technicité des règles juridiques, la précision des énoncés législatifs et réglementaires (prévention des risques chimiques) laissent peu de marge à l'employeur, à la mesure des risques potentiels. L'employeur doit s'assurer d'une organisation du travail et d'une mise aux normes des lieux de travail (ventilation, portes coupe-feu, etc.) limitant les risques (exposition à des produits nocifs ou accidents) pour ses salarié.es.

Des équipements de protection individuelle (EPI) sont des dispositifs destinés à être portés en vue de protéger le travailleur contre des risques susceptibles de menacer sa santé ou sa sécurité. L'équipement exigé, fourni



et entretenu gratuitement par l'employeur, peut sembler entravant, lourd et contraignant : casque, lunettes de protection, combinaison, gants. Par ailleurs, les effets

personnels des salarié.es doivent pouvoir être déposés en toute sécurité, ce qui exige la mise à disposition de vestiaires, meubles, armoires. Les temps d'habillage et de déshabillage,

qui peuvent être conséquents au regard de la complexité des vêtements de protection portés, ne sont pas comptés comme temps de travail, mais doivent être compensés par un temps de repos ou une contrepartie financière.

Emmanuelle Mazuyer



**du point de vue Sociologique
du Droit
Photographique
des Coulisses**

*Le travail
sous toutes
ses coutures*

Ce projet est né de la rencontre d'un photographe avec des sociologues et des juristes, et de la conviction que la fenêtre que propose la photographie peut ouvrir de réelles perspectives pour co-produire et diffuser les savoirs des sciences sociales. Pour ce faire, il ne s'agit pas de penser l'image comme illustration d'un propos sociologique ou juridique, mais de travailler de concert en profitant des apports propres à chaque discipline et de leur mise en synergie. La recherche du collectif CRAVAT (Consortium de Recherche Autour du Vêtement Au Travail.) a pour ambition de dresser un éventail de diverses réalités professionnelles en utilisant le vêtement comme catalyseur de normes et de contraintes, d'une division du travail, de parcours dans des carrières et d'interactions au travail. L'enquête photographique est menée à partir de terrains d'enquêtes variés, explorés par des sociologues du laboratoire Centre Max Weber et éclairés par des juristes du CERCRID (Centre de Recherche Critique sur le Droit). À travers la lecture plurielle offerte par ces trois figures d'enquêteurs, il s'agit de traiter du vêtement au travail sous toutes ses coutures tout en rendant visible les coulisses de cette recherche création.

Mettre en scène : une stratégie pour représenter le réel

Partageant avec nombre de mes confrères un attrait pour les lieux et scènes qui échappent au regard, j'ai pensé qu'une occasion en or se présentait à moi avec ce terrain difficile qu'est l'usine chimique. La porte demeurant fermée, j'ai voulu tourner l'impossible en opportunité. Plutôt que d'obéir au premier réflexe du

P

photographe de terrain, faire du reportage, j'ai saisi l'occasion pour tester une autre façon de pratiquer la photographie : la mise en scène. Ici, la

photographie assume pleinement son statut d'histoire racontée, on ne tente plus de faire croire au réel. Mon modèle n'est autre que la sociologue du projet. Elle prend la pose sans chercher à incarner ceux qu'elles étudient. Par ses poses, d'une certaine façon, elle narre ses « faits de terrain ». La combinaison est trop grande et habituellement ce sont des hommes qui la portent. Les décors sont attrayants car spectaculaires, les vêtements de protection le sont tout autant, et le personnage de la sociologue crée un léger décalage dans cette situation : les ingrédients pour faire de bonnes photos sont réunis.

.....David Desaleux



Quand l'accès au terrain fait défaut

L'entrée dans une usine chimique est difficile, pour les sociologues, a fortiori en compagnie d'un photographe. La raison avancée est double : l'appareil photo peut être source d'explosion ; les industriels de la chimie peinent à être observés par des regards extérieurs, a fortiori quand sont produites des images, fortement contrôlées dans la chimie. Avec l'impossibilité d'aller sur le terrain, il a fallu chercher des solutions alternatives. Une opportunité a été donnée par un centre de formation qui a permis de pénétrer dans un décor d'atelier, d'accéder aux vêtements de travail disponibles en ce lieu et de jouer

C

les situations observées dans les usines. Ce travail de composition est imposé par le terrain. Si la sociologue du travail doit porter des vêtements de travail pour

mener ses enquêtes dans la chimie, elle les revêt ici pour suggérer la réalité de l'usine. La série, artificiellement reconstruite, fait émerger des interrogations sur le rôle de la sociologie et de la photographie pour évoquer le travail dans la chimie : ne pas prendre des images dans le réel est-il moins révélateur des situations observées ? Est-ce la réalité qui parle ? N'est-ce pas la sociologue qui la fait parler ? Par la mise en scène,



le choix du cadre et du moment de déclencher, le photographe a dévoilé, un peu à la manière d'August Sanders, quelques éléments de la réalité.

.....Michèle Dupré et David Desaleux

Le travail sous toutes ses coutures

Une recherche-crédation
proposée par
le collectif CRAVAT

Métiers de la chimie : protection
du corps et différenciation
des travailleur/euses

Le travail sous toutes ses coutures

Ce projet est né de la rencontre d'un photographe avec des sociologues et des juristes, et de la conviction que la fenêtre que propose la photographie peut ouvrir de réelles perspectives pour co-produire et diffuser les savoirs des sciences sociales. Pour ce faire, il ne s'agit pas de penser l'image comme illustration d'un propos sociologique ou juridique, mais de travailler de concert en profitant des apports propres à chaque

discipline et de leur mise en synergie. La recherche du collectif CRAVAT (Consortium de Recherche Autour du Vêtement Au Travail) a pour ambition de dresser un éventail de diverses réalités professionnelles en utilisant le vêtement comme catalyseur de normes et de contraintes, d'une division du travail, de parcours dans des carrières et d'interactions au travail. L'enquête photographique est menée à partir de terrains de recherche variés, explorés par des sociologues du laboratoire Centre Max Weber et éclairés par des juristes du CERCRID (Centre de Recherche Critique sur le Droit). A travers la lecture plurielle offerte par ces trois figures d'enquêteurs, il s'agit de traiter du vêtement au travail sous toutes ses coutures tout en rendant visible les coulisses de cette recherche création.